

## DE GESTION DE LA PISCINE MUNICIPALE

---

Ville de Plessisville

Construction d'une piscine extérieure et d'un pavillon de service

Référence : Q-2017-0546

---

### GESTION

Le bénéficiaire, **Ville de Plessisville**, confirme ce qui suit :

- est en mesure d'assurer la gestion de l'installation ayant fait l'objet d'une aide financière par le biais du directeur du Service de la vie citoyenne de la municipalité;
- le règlement 1779 « Relatif à la tarification des biens, des services et des activités de la Ville de Plessisville à compter de 2021 » régit la tarification en vigueur à l'installation;
- des ententes de services sont en vigueur avec des municipalités avoisinantes, soit :
  - o Laurierville;
  - o Notre-Dame-de-Lourdes;
  - o Princeville;
  - o Saint-Ferdinand;
  - o Saint-Pierre-Baptiste;
  - o Sainte-Sophie-d'Halifax;
  - o Val-Alain;
  - o Villeroy.

### ACTIVITÉS

L'infrastructure ayant fait l'objet d'une aide financière, soit la piscine extérieure et son pavillon de service, est disponible à la population selon la répartition suivante :

- nombre d'heures d'ouverture par semaine : 47,5 heures, réparties comme suit :
  - 65 % au public sans suivi sur la fréquentation : bains libres de jours/soirs/fin de semaine;
  - 35 % par la population selon les inscriptions faites au Service de la vie citoyenne de la municipalité.

## ENTRETIEN

L'entretien de l'installation est fait de façon hebdomadaire par le Service de la vie citoyenne de la Ville de Plessisville.

Si l'équipement nécessite un remplacement ou une réparation, les mesures sont prises rapidement afin que l'installation demeure fonctionnelle.

Une fois par année ou selon le plan triennal des immobilisations, la municipalité prévoit qu'une entreprise spécialisée est mandatée afin de faire l'évaluation et les recommandations appropriées des travaux à faire, de manière à maintenir l'installation fonctionnelle pour les utilisateurs.

Budget entretien annuel : 7 000 \$, sous réserve de bris majeurs.

## AUTRE INFORMATION PERTINENTE

- Un plan de mesures d'urgence sera en vigueur à compter de juin 2021.

---

**Mario Fortin**  
Maire

---

Date

---

**Marie-Pierre Paquette**  
Directrice, Service de la vie citoyenne et chargée de projets à la direction générale

---

Date

Adoptée le 3 mai 2021  
Résolution n° 121-21

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Ville de Plessisville, tenue à huis clos ce 3<sup>e</sup> jour du mois de mai 2021, à l'heure habituelle des séances du conseil et par le biais de la plateforme Zoom, à laquelle étaient présents les membres du conseil :

Martin Nadeau, Pierre Fortier, Sylvain Beaudoin, Yolande St-Amant, Jean-Félice Nadeau et Martine Allard.

Formant quorum avec et sous la présidence du maire, monsieur Mario Fortin.

### RÉSOLUTION NO 121 -21

#### Adoption de la politique municipale no 24

ATTENDU QUE la Ville de Plessisville a obtenu une subvention de 776 425 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec pour la construction d'une nouvelle piscine municipale et d'un pavillon de service;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés et que la reddition de comptes relative à l'aide financière accordée pour le projet doit être soumise au ministère;

ATTENDU QUE parmi les exigences spécifiées pour obtenir le versement de cette aide financière, la Ville doit adopter une politique de gestion de la nouvelle infrastructure selon un modèle fourni par les autorités gouvernementales;

ATTENDU QUE cette politique servira de document de référence quant à l'exploitation de la piscine municipale, plus précisément au niveau de la gestion, des activités et de l'entretien;

Proposé par monsieur Martin Nadeau

Appuyé par monsieur Sylvain Beaudoin

Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la politique municipale n° 24 intitulé « De gestion de la piscine municipale » laquelle demeure annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante et d'autoriser le maire et la directrice de la vie citoyenne à la signer.

**ADOPTÉE**

Donné à Plessisville, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de mai 2021

La greffière,



**M<sup>e</sup> GENEVIÈVE ROUTHIER**